

Royaume du Maroc

Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de
l'Environnement
Département de l'Énergie et des Mines



المملكة المغربية

وزارة الطاقة و المعادن و الماء
و البيئة
قطاع الطاقة و المعادن

Direction de l'Observation et de la Programmation

مديرية الرصد والبرمجة

**NOTE DE VEILLE DU
SECTEUR ENERGETIQUE
(Informations du 29 janvier 2010)**



RECHERCHE DES HYDROCARBURES

Total et ses partenaires PetroChina et Petronas développeront le champ pétrolier d'Halfaya en Irak

(src : Communiqué TOTAL)

Total annonce que dans le cadre du deuxième appel d'offres pétrolier organisé par le Ministère Irakien du pétrole le 12 décembre 2009, le consortium mené par PetroChina Company Ltd a signé le 27 janvier 2010 les accords de développement et de production sur le champ pétrolier d'Halfaya avec Missan Oil Company pour une durée de 20 ans.

Au sein du consortium, Total E&P Iraq détient une participation de 18,75%, aux côtés de l'opérateur PetroChina (37,5%) et des partenaires Petronas Carigali Sdn. Bhd. (18,75%) et la compagnie nationale irakienne South Oil Company (25%).

Le champ pétrolier d'Halfaya est situé dans le gouvernorat de Missan, à 35 kilomètres au sud-est de la ville d'Amara. Le champ s'étend sur 30 kilomètres de long et 10 kilomètres de large. Le consortium a prévu d'augmenter la production pétrolière actuelle du champ de 3 100 barils par jour à 535 000 barils par jour.

A l'occasion de la signature des accords, Yves-Louis Darricarrère, directeur général Exploration & Production de Total, a déclaré : « Avec la signature de ces accords, Total renoue avec sa présence active dans un pays riche en ressources pétrolières et en potentiel. Par ailleurs, Total demeure engagé auprès de l'industrie pétrolière irakienne pour soutenir son développement et cherche à établir avec l'Irak de nouveaux projets de coopération. Enfin, en travaillant avec ses partenaires PetroChina et Petronas sur le champ pétrolier d'Halfaya, Total poursuit le renforcement de ses partenariats internationaux avec des compagnies pétrolières nationales de réputation mondiale ».

Total en Irak

Les activités de Total en Irak ont commencé dans les années 1920 avec la découverte du champ de Kirkuk. Dans les années 1970, Total a mis en production les champs de Buzurgan et d'Abu Ghirab. Depuis, Total a coopéré sans interruption avec les autorités irakiennes sur diverses études techniques et a soutenu la formation de nombreux ingénieurs irakiens.

PETROLE

A Davos, les pétroliers réclament des garanties sur l'évolution des cours

(src : LesEchos)

Les investissements à faire dans l'énergie ces vingt prochaines années sont évalués à 27.000 milliards de dollars. Les pétroliers aspirent à une stabilité que le marché comme les Etats ne leur donnent pas

Prix des carburants : stabilité en France, hausse aux Etats-Unis

(src : LesEchos)

Les prix se stabilisent en France mais augmentent aux Etats-Unis, constate l'Observatoire mondial des carburants qui a relevé les prix à la pompe de septembre 2009 à janvier 2010.

Crise financière aidant, le prix du baril de pétrole a chuté depuis plusieurs mois. Conséquence directe pour les automobilistes : *"les prix à la pompe se stabilisent"* dans la plupart des pays, Etats-Unis exceptés, note l'Observatoire mondial des carburants, un outil (*) mis en place par le courtier français de location de véhicules de loisirs Auto Escape, présent dans 125 pays.

En France, après une hausse de 6.83% pour le sans plomb (soit 1.17 € par litre à 1.25 €/L) et de 3.7% pour le diesel (soit 1.08€ à 1.12 €/L) en septembre 2009, la tendance en France est stationnaire avec cependant une légère baisse du prix du diesel en janvier 2010 (soit 1.12 € à 1.05 €/L). Hors métropole, les prix restent également stables en Guadeloupe (1.48€/L sans plomb et 1.14 €/L diesel), en Martinique (1.35 €/L sans plomb et 0.83€/L diesel) et à la Réunion (1.44€/L sans plomb et 1.16 €/L diesel) depuis quatre mois. L'annulation de la mise en place de la taxe carbone en janvier 2010 a évité à la France un impact sur les prix de l'essence mais pourrait bien avoir lieu en juillet 2010 lorsque celle-ci sera effective.

Cette stabilité concerne également le Moyen-Orient (Arabie saoudite, Syrie, Israël) ; l'Amérique Latine (Colombie, Costa Rica, Uruguay) ; l'Afrique (Sénégal, Afrique du Sud) et l'Asie (Thaïlande, Singapour).

La Pologne en tête des hausses

D'autres pays en revanche affichent des hausses du prix de l'essence. La plus significative est en Pologne, où le sans plomb a bondi de près 45%, passant de 0.74€ à 1.07 €/L. Idem pour le diesel qui était à 0.63€/L en septembre 2009 est passé à 0.98€/L en janvier 2010, soit un accroissement de 56%. Une baisse de 30 % avait été relevée l'an passé. Les Etats-Unis suivent également cette tendance, avec un sans plomb à 0.47€ en septembre et à 0.62€ en janvier 2010. Et le diesel aussi, passant de 0.48€ à 0.67€/L. Le Chili où le diesel s'affiche à 0.83 €/L soit une augmentation de 30% par rapport à septembre 2009. En revanche, le prix de l'essence sans plomb a diminué (de 0.91€ à 0.81€/L)

Sans surprise, les quatre pays où le carburant est le moins cher se situent dans des pays producteurs d'or noir. L'Arabie Saoudite arrive en tête, avec un sans plomb à 0.12€/L et un diesel à 0.06 €/L, suivie de près par le Venezuela (essence à 0.13€ et diesel à 0.06€/L), l'Algérie (essence à 0.22€ et diesel à 0.13€), et en dernière position l'Egypte (essence à 0.23€ et diesel à 0.19€/L).



Gaz: Bakou menace d'augmenter ses exportations vers la Russie

(src :RIA Novosti)

L'Azerbaïdjan livrera plus de gaz au russe Gazprom si la réalisation du projet de gazoduc européen Nabucco est ajournée, a annoncé jeudi le président azerbaïdjanais Ilham Aliev en marge du Forum économique de Davos, en Suisse.

"Gazprom a déclaré qu'il achèterait autant de gaz que nous en livrerons. Si Nabucco piétine, nous vendrons plus de gaz à Gazprom, c'est clair", a indiqué M.Aliev dans une interview au Wall Street Journal.

Le 21 janvier dernier, le géant gazier russe Gazprom a promis à la société pétrolière publique azerbaïdjanaise (SOCAR) d'acheter un milliard de mètres cubes de gaz azerbaïdjanais en 2010, soit deux fois plus qu'en 2009. En 2011, les exportations de gaz vers la Russie doubleront encore pour atteindre 2 milliards de mètres cubes.

Le contrat russo-azerbaïdjanais, signé le 14 octobre 2009, ne précise pas le plafond des livraisons de gaz, a indiqué le PDG de Gazprom Alexeï Miller, confirmant ainsi la disposition de Moscou à acheter autant de gaz que SOCAR pourra en livrer.

Le projet de gazoduc Nabucco dont le coût atteint 7,9 milliards de dollars, permettra de transporter 31 milliards de m³ de gaz naturel de la Caspienne en Europe en contournant la Russie. Il passera par l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Turquie, la Bulgarie, la Hongrie, la Roumanie et l'Autriche.

En proie à des difficultés notamment liées à ses perspectives d'approvisionnement, Nabucco est concurrencé par le projet South Stream, soutenu par les compagnies russe Gazprom et italienne Eni.

GDF Suez : lancement du projet Bonaparte en Australie

(src : GDF Suez)

GDF Suez a finalisé avec Santos dans le cadre du projet Bonaparte LNG, l'acquisition d'une participation de 60 % dans trois gisements de gaz offshore en Australie pour un montant de 200 millions de dollars.

Détenu à 60 % par GDF Suez et 40% par Santos, Bonaparte LNG est un projet prévoyant la construction d'une usine de liquéfaction flottante* de 2 millions de tonnes de GNL par an, en parallèle du développement et de la mise en production des champs de Petrel, Tern et Frigate**, situés dans le bassin de Bonaparte, en mer de Timor, l'une des principales régions gazières d'Australie.

Le projet Bonaparte LNG répond à un triple objectif stratégique pour GDF Suez :

- développer des projets GNL intégrés, de l'exploration-production à la commercialisation ;
- accroître ses ressources gazières. Les 3 champs acquis représentent un potentiel de croissance significatif, offrant la possibilité au Groupe d'augmenter ses réserves d'hydrocarbures d'environ 20% ;
- élargir son portefeuille d'approvisionnement en GNL à la zone Asie-Pacifique, un marché à fort potentiel qui représente les deux tiers de la demande mondiale de GNL.

Ce projet sera opéré par GDF Suez Bonaparte, filiale à 100% de GDF Suez basée à Perth.

L'équipe projet regroupera à Paris et à Perth les compétences et l'expertise de GDF Suez dans l'exploration-production et le GNL, s'appuyant notamment sur les travaux de conception et d'ingénierie déjà entrepris par le Groupe dans le domaine du GNL offshore, ainsi que sur l'expérience de Santos dans l'exploration dans le Nord de l'Australie.

La première phase du projet durera environ 3 ans, avant la décision finale d'investissement. De nouvelles campagnes de forage sont programmées fin 2010, afin de confirmer le potentiel des réservoirs.

* (FPSO) Floating, Production, Storage and Offloading.

** Petrel : GDF Suez : (60%) ; Santos (35%) ; Origin Energy : (5%). Tern : GDF Suez (60%), Santos (40%). Frigate : GDF Suez (60%), Santos (40%).



Allemagne : la capacité éolienne 2009 en hausse

(src : BWE)

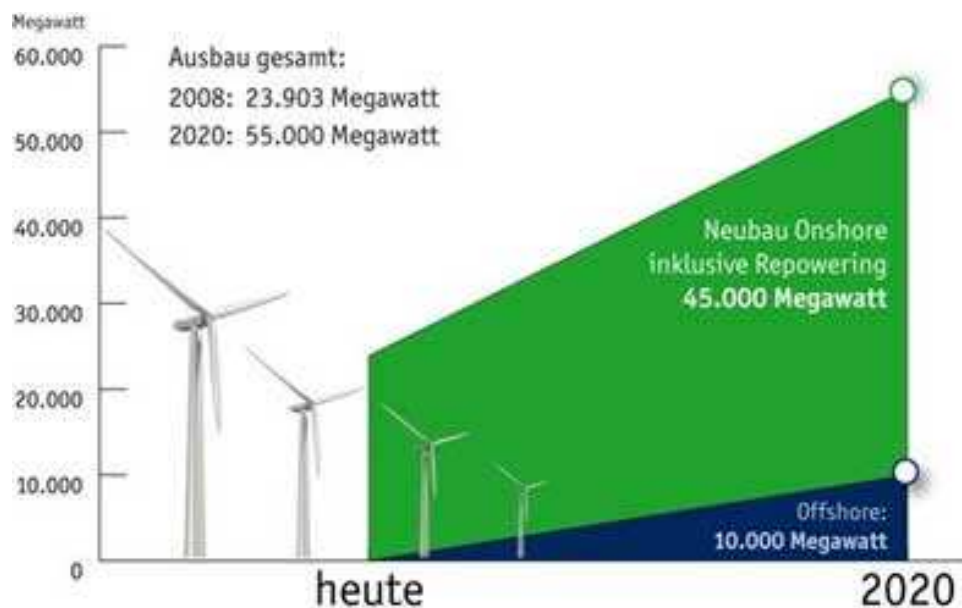
L'industrie éolienne allemande a augmenté de 8 % en 2009 (NDLR : nouvelle capacité), année durant laquelle le premier parc éolien offshore a été installé au large des côtes de la mer du Nord.

A la fin de l'année 2009, 21 164 éoliennes représentant une capacité installée de 25 800 MW, étaient en service sur le sol allemand. L'association allemande de l'énergie éolienne (BWE) a déclaré l'an dernier, 952 nouvelles turbines, ajoutant une capacité de 1 917 MW au réseau contre 1 665 MW en 2008.

Malgré l'augmentation de la capacité éolienne, la production l'an dernier est restée assez décevante par rapport aux années antérieures. La production a atteint environ 37.5 TWh en 2009, en baisse par rapport à 2008 (40.6 TWh) et à 2007 (39.7 TWh).

L'amélioration des capacités installées s'explique en partie par la mise en service de projets qui avaient été retardés en 2008, et ceci afin de bénéficier en 2009 d'un tarif de rachat d'électricité éolienne plus intéressant, passant de 0.0803 euro le kWh (2008) à **0,0920 euro le kWh en 2009**.

Selon les derniers chiffres calculés par l'Association européenne de l'énergie éolienne, l'Allemagne devrait maintenir son avance au niveau européen avec une capacité totale installée maximale de 52.000 MW, à l'horizon 2020. La BWE prévoit quant à elle, que l'énergie éolienne pourrait répondre à 25% de la consommation en électricité de l'Allemagne d'ici 10 ans.



Toutefois, BWE tient à préciser que pour atteindre ce niveau de croissance, le réseau électrique allemand devra se moderniser (gestion des flux, de la charge et du transport à haute température) et adopter dans certaines régions des câbles souterrains.

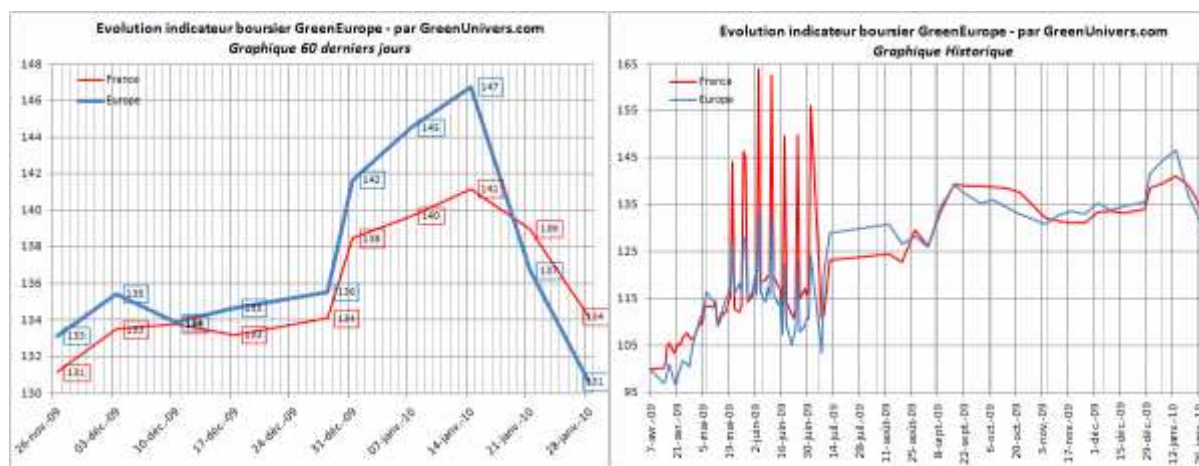
Le secteur de l'énergie éolienne emploie environ 100.000 personnes en Allemagne.

ENERGIES RENOUVELABLES

Indicateur boursier Green Europe : – 10,98% du 22 au 28 janvier 2010

(src : GreenUnivers)

Rien ne va plus pour les énergies renouvelables: - 10,98% pour GREEN EUROPE, plombé par un secteur solaire déprimé par la baisse annoncée des subventions allemandes. Il est vrai que le CAC 40 a lui-même perdu 4,5% sur la même période.



Plutôt que d'énumérer les valeurs qui ont baissé, il sera plus rapide de citer celles qui ont résisté. La liste est courte : EO2 (+5,7%), AEROWATT (0), VERGNET (+2,8%) et l'anglais SEVERN TRENT(+3,4%)

A noter que **VERGNET** vient d'annoncer un important contrat en Algérie. Le groupe d'énergies renouvelables a précisé être adjudicataire d'un contrat de 24 millions d'euros pour l'installation de la première ferme éolienne en Algérie. Il dispose d'un délai d'exécution de 23 mois, qui lui laissera notamment le temps nécessaire pour lancer et exécuter en 2010 une partie du contrat éthiopien. Signalons que Gilbert Dupont est passé de 'alléger' à 'accumuler' sur le titre.

Le solaire déprime avec les annonces allemandes (PHOENIX -18%, Q-CELLS -19%, SOLAR MILLENNIUM -25%, SOLARWORD -21%). Après la France c'est au tour de l'Allemagne de dévoiler ses propositions pour une baisse des tarifs d'achat de l'électricité photovoltaïque. Une baisse supplémentaire de 15% devrait entrer en vigueur au 1er avril pour les centrales PV en toiture et au 1er juillet 2010 pour les centrales PV au sol ; elle s'accompagnerait d'une diminution supplémentaire de 10% pour les centrales installées sur des terres agricoles....

Evidemment cette annonce n'était pas de nature à enthousiasmer les investisseurs !

Faut-il pour autant délaissier les valeurs du solaire ?

Ces mesures ont un fondement qui va plutôt dans le sens de l'évolution de cette industrie dont on attend beaucoup, mais qui après un démarrage en flèche se devait et doit encore faire les ajustements nécessaires.

Plusieurs arguments sous-tendent les propositions du gouvernement allemand. Nous retiendrons surtout la volonté d'éviter des subventions excessives après la diminution des prix des panneaux et systèmes PV de 30% à 50% en moyenne en 2009 et alors que la puissance totale installée pendant la même période a atteint un niveau nettement supérieur aux premiers scénarios du ministère allemand de l'Environnement. Il faut trouver un nouvel équilibre. C'est d'ailleurs la même raison pour laquelle la France vient aussi de limiter ses aides au solaire.

Autre argument, l'énergie solaire reste, de toutes les énergies renouvelables, celle qui présente le plus fort potentiel aussi bien en terme de nombre d'installations que de réduction des coûts. Le dispositif des tarifs d'achat doit permettre tout à la fois de garantir une forte croissance des sources d'énergies renouvelables et d'inciter à la baisse des coûts de production. En résumé, l'adaptation des tarifs d'achat devrait servir la dynamisation du secteur dans la durée.

L'éolien, une consolation

Les chiffres de mises en services de parcs éoliens publiés récemment par l'American Wind Energy Association (AWEA) sont bons avec une progression de 39% en 2009. De quoi remettre du baume au cœur de certains acteurs comme **VESTAS** dont les turbines équipent 14% des parcs installés en 2009. Le titre est cependant malmené cette semaine (-16%) Aujourd'hui, le marché américain reste plus favorable à aborder pour les développeurs bien établis outre-Atlantique comme **IBERDROLA RENOVABLES** (-5% en ligne avec le CAC 40).

Dans un contexte de baisse programmée des prix de rachat de l'électricité solaire intégrée aux toitures, **STRATEGECO SOLAR ENEOVIA** se rassure avec le succès de son premier immeuble bioclimatique à Vichy, et a indiqué vouloir développer d'autres projets de ce type courant 2010 afin « d'asseoir durablement son développement futur sur des bases solides et diversifiées ».

Une stratégie initiée dès la création du groupe qui a pour objectif de permettre de mieux affronter la baisse importante des prix précédemment évoquée. Pascal Benveniste, le PDG du profité de l'inauguration de l'immeuble pour révéler un chiffre d'affaires 2009 qui devrait dépasser les 5M€ (contre 2,9M€ en 2008) dont 40% réalisé en Chine (2M€). Le groupe jouit d'une structure financière saine, 7M€ de fonds propres et un endettement nul. Il a perdu 10% cette semaine.

SAFT Groupe (-8%) a rassuré les investisseurs après l'annonce d'un chiffre d'affaires en baisse de 6,0% à taux de change constants au quatrième trimestre. Le spécialiste des batteries de haute technologie pour l'industrie et la défense dit avoir constaté une amélioration de ses ventes en rythme séquentiel. CM-CIC conseille de conserver la valeur.

ENERGIES ALTERNATIVES

Honda dévoile sa nouvelle station-service d'hydrogène

(src : Honda)

Honda a annoncé jeudi la mise en exploitation d'une nouvelle station expérimentale pour la production d'hydrogène à partir de l'énergie solaire au site de Honda R&D Americas, à Los Angeles.

Cette unité a été conçue pour être utilisée comme une station-service domestique servant au ravitaillement des véhicules électriques à pile à combustible.

Plus compacte que celle de la génération précédente et présentée sous la forme d'un seul appareil intégré pouvant être logé dans le garage d'une maison, la nouvelle unité de Honda produit, au moyen de panneaux solaires, suffisamment d'hydrogène (**0,5 kg**) pendant une période nocturne de 8 heures pour alimenter les trajets quotidiens (16 000 km par année) d'un véhicule à pile à combustible.

Le système précédent était composé de deux unités : un générateur électrolytique et un groupe compresseur afin de produire de l'hydrogène à haute pression à partir de l'énergie solaire. Ce compresseur, élément du système le plus volumineux et le plus coûteux, réduisait le rendement du système. En créant un nouveau type de générateur électrolytique à haute pression différentielle, les ingénieurs de Honda ont éliminé complètement le compresseur. **La nouvelle station-service est plus compacte, et son rendement (théorique) atteint 25 % de plus, par rapport à la génération précédente.**



Cette station-service permettrait aux utilisateurs de faire le plein pendant la nuit, ce qui limiterait la consommation d'électricité aux heures creuses. Pendant les périodes de pointe, la station-service serait également en mesure d'exporter de l'énergie vers le réseau électrique. Conçue pour un remplissage lent de huit heures et destinée au ravitaillement pendant la nuit d'un véhicule électrique à pile à combustible, la station-service domestique est en mesure de faire le plein d'hydrogène pour un trajet quotidien standard.

Installée sur le site de Honda R&D Americas à Los Angeles, **la nouvelle station-service fait appel à un générateur solaire composé de 48 modules d'une puissance de 6,0 kW**. Le générateur est fabriqué à partir de cellules photovoltaïques CIGS (cuivre, indium, gallium et sélénium) produites par Honda Soltec, une filiale d'Honda.

L'exploitation de la première station-service solaire à hydrogène remonte à 2001 :

- juillet 2001 : mise en exploitation d'un système composé de 3 unités et muni d'un dispositif de stockage d'hydrogène;
- octobre 2003 : nouveau système à rendement accru composé de 2 unités, dont un générateur électrolytique, muni d'un nouveau réseau solaire utilisant des cellules photovoltaïques expérimentales CIGS de Honda;
- août 2008 : le générateur solaire est muni de cellules CIGS produites en série par Honda Soltec, ce qui réduit ses dimensions de 20 % et améliore davantage son rendement photovoltaïque;
- janvier 2010 : mise en exploitation d'une nouvelle station-service intégrée ; augmentation du rendement de plus de 25 % par rapport à la station-service d'hydrogène solaire de la génération précédente.

NUCLÉAIRE

Areva dévoile sa nouvelle structure opérationnelle

(src : Areva)

Areva a annoncé jeudi vouloir réorganiser ses activités nucléaires et renouvelables tout en renforçant "les synergies entre l'ensemble des métiers du groupe".

La nouvelle structure opérationnelle sera fondée sur six entités - *Mines, Amont, Réacteurs et Services, Aval, Energies Renouvelables, T&D** - qui se base toujours sur le modèle intégré, une organisation unique sur le marché du nucléaire et développé par Areva depuis 2001.

Selon Areva, le nouveau modèle censé être "*plus simple, plus cohérent et plus efficace*" a pour objectifs de finaliser l'alignement de l'organisation sur la stratégie du groupe ; de mettre le groupe en position de profiter de la renaissance du nucléaire et du développement des renouvelables ; de renforcer l'efficacité commerciale en facilitant l'élaboration des offres intégrées demandées par le marché.

Il est par ailleurs créé une Direction Ingénierie et Projets transverse aux activités nucléaires.**

Elle regroupe l'ensemble des compétences actuelles d'études de conception, de gestion de projet, d'inspection, et de construction / mise en service. Le groupe renforce également sa fonction marketing et ventes, afin de mieux piloter son offre sur le marché des grands projets et optimiser le déploiement des activités commerciales à l'international.

Le Comité Exécutif (Excom) d'Areva est constitué de :

- Anne Lauvergeon, membre du Directoire, Présidente ;
- Gérald Arbola, membre du Directoire, Directeur général délégué ;
- Didier Benedetti, membre du Directoire, Directeur général adjoint, en charge de l'amélioration des processus ;
- Luc Oursel, membre du Directoire, Directeur général adjoint, en charge des opérations du nucléaire ;

- Sébastien de Montessus, Directeur du Business Group Mines ;
- Michael McMurphy, Directeur du Business Group Amont (chimie, enrichissement, combustible) ;
- Philippe Knoche, Directeur du Business Group Réacteurs et Services (Equipements, Mesures nucléaires, Nouvelles constructions, Base installée, Produits et technologie et Propulsion et réacteurs de recherche) ;
- Denis Hugelmann, Directeur du Business Group Aval (Recyclage, Logistique, Valorisation des sites nucléaires et Assainissement) ;
- Anil Srivastava, Directeur du Business Group Energies Renouvelables ;
- Philippe Guillemot, Directeur du Business Group Transmission et Distribution ;
- Alain-Pierre Raynaud, Directeur financier ;
- Philippe Vivien, Directeur des ressources humaines.

* L'activité Transmission et Distribution en cours de cession à Alstom/Schneider constitue un Business Group jusqu'au transfert effectif des activités.

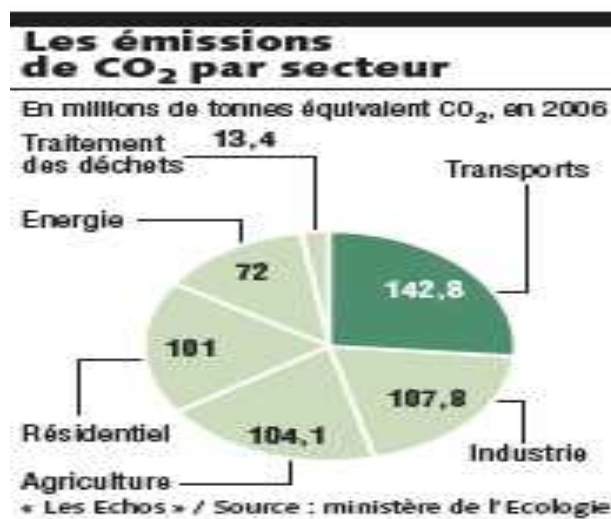
** L'activité Défense au sein d'Areva TA fera l'objet d'une convention entre le ministère de la Défense et le groupe Areva à l'image de ce qui a été fait par EADS pour Astrium. La finalisation de l'organisation d'Areva TA sera arrêtée après la signature de cet accord.

ENVIRONNEMENT

Taxe carbone : la concertation se précise

(src : LesEchos)

Matignon planche sur le projet de document de cadrage de la consultation sur la nouvelle taxe carbone. Trois secteurs seront traités à part : l'aviation, la production thermique d'électricité et le chauffage urbain.



Le gouvernement tente toujours de se sortir du guêpier de la taxe carbone à la suite du rejet du projet de loi par le Conseil constitutionnel. Ces derniers jours, le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer a envoyé à Matignon le projet de document qui servira de base à la procédure de consultation prévue ensuite pendant trois semaines. Le document final, qui devrait compter un peu plus de 20 pages, cantonnera la réflexion aux objections du Conseil constitutionnel, ce qui signifie que le prix de la taxe carbone et l'application aux ménages ne seront pas modifiés. En outre, l'objectif n'est pas de présenter une solution toute faite, mais d'exposer les possibilités et les problèmes potentiels. Pour l'instant, les associations de défense de l'environnement, le patronat comme les experts n'ont pas encore été consultés sur le contenu du document et aucune date d'ouverture de la concertation n'a été fixée.

Selon nos informations, trois secteurs économiques devraient être traités à part : la production thermique d'électricité, l'aviation et le chauffage urbain. Initialement, ils devaient être exemptés, mais la décision du Conseil ne le permet plus totalement et nécessite de justifier toute démarche en ce sens. Imposer aux compagnies aériennes une taxe carbone s'appliquerait aux vols intérieurs, mais il existe un risque que les compagnies décident de faire remplir leurs réservoirs au-delà des frontières. De même, inclure les clients industriels utilisant l'énergie des réseaux de chauffage urbain, notamment les incinérateurs, pourrait pénaliser la cogénération. Un secteur qui s'acquitte déjà de la taxe générale sur les activités polluantes. Enfin, les producteurs d'électricité, qui devront acheter 100 % de leurs quotas de CO2 sur le marché européen dès 2013, seraient soumis à la taxe de manière transitoire et progressive jusqu'à cette date. Ne seraient concernées que les centrales thermiques (qui produisent du CO2). Mais, là encore, un risque est identifié : donner un avantage concurrentiel aux centrales thermiques étrangères.

Débats complexes

Au-delà de ces trois cas particuliers, l'idée générale est qu'il ne faut plus faire de différence entre les entreprises soumises aux quotas européens de CO2 et les autres. Les débats se poursuivent sur la possibilité d'appliquer un taux réduit unique aux industriels (qui serait réservé aux entreprises ayant une forte intensité énergétique et qui sont soumises à la concurrence internationale). Mais les règles européennes ne permettraient pas de descendre en dessous de 20 % de la taxe, soit 3,1 euros la tonne. Un prix difficilement acceptable pour les défenseurs de l'environnement, mais qui resterait bien trop lourd pour les entreprises les plus impactées, estime le gouvernement.

Hier soir, les débats se poursuivaient sur la possibilité d'introduire dans la concertation un taux dégressif en fonction du poids de la taxe sur la valeur ajoutée des sites industriels. Il est en effet très difficile d'isoler la valeur ajoutée d'un site industriel par rapport à sa maison mère.